

## AVIS DE PROROGATION DE DELAI DE SOUMISSION

### [PROCEDURE DE PASSATION DU CONTRAT CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRES

### SANS MIN NI MAX POUR LES EXPERTS ET BUREAUX D'EXPERTISE]

L'IGPPP porte à l'attention des personnes intéressées par notre avis de passation du contrat cadre multi-attributaire sans minimum ni maximum pour les experts et bureaux d'expertise paru sur le site web de l'IGPPP en date du 12 février 2024 ([lien](#)), que le dernier délai de soumission des candidatures est **reporté au mercredi 27 mars 2024 à 12h00** (heure de Tunis) au lieu de la date initiale du 13 mars 2024.